



Faire vivre l'égalité entre les filles et les garçons

Perpétuer la célébration de la « *Journée internationale des droits des femmes* » le 8 mars constitue une action permanente à laquelle les DDEN sont attachés pour faire vivre tout au long de l'année l'égalité entre les filles et les garçons dans les activités scolaires et extrascolaires.

La discrimination fondée sur le sexe en est l'une des formes les plus vivante, les plus durables. L'éducation est un domaine dans lequel bien des actions restent à conduire. Les rôles des hommes et des femmes sont transmis dès la petite enfance et, dès les premières années d'école, les préjugés fondés sur le sexe restent souvent imprimés durablement. Ainsi, cette lutte doit commencer dès l'école maternelle, par l'éducation au quotidien, mais aussi en famille pour parvenir à l'égalité.

Il faut faire comprendre aux élèves qu'il n'y a pas de comportement spécifiquement de filles ou de garçons. Il faut faire réfléchir les enfants autour de la notion d'activités, de place, de participation dans la classe et dans la cour de récréation. L'égalité filles-garçons devant l'éducation et la formation ne sera pas réalisée sans le soutien concret, particulier de l'Éducation nationale et un engagement de toutes ses composantes dont nous sommes nous DDEN, pour que chacune et chacun puisse construire son avenir, hors des préjugés, au regard de ses propres choix.

La Charte de la Laïcité à l'École, vise à réaffirmer l'importance de ce principe indissociable des valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, exprimées par la devise de notre République. La Laïcité incarne une valeur positive d'émancipation et garantit l'égal traitement de tous les élèves et l'égale dignité de toutes les citoyennes et citoyens en devenir. Elle est l'une des conditions du respect mutuel et de la fraternité et c'est en cela qu'elle est revendiquée avec force par les DDEN. Dans cet objectif, elle est mise en œuvre dans notre concours national : « **Samuel Paty, se construire Citoyen** », pour sensibiliser et mobiliser les écoles pour l'égalité en éducation et tout particulièrement celle entre les filles et les garçons.

Ces actions sont nécessaires pour vaincre les résistances politiques, sociétales ou culturelles. La République et son École publique ne doivent pas s'arrêter aux frontières du masculin.

Eddy Khaldi



Sommaire :

- **Communiqué :**

Chers collègues et chers amis de l'École de la République, des circonstances exceptionnelles ne nous ont pas permis de publier, ce 1^{er} mars, "La Lettre du DDEN" à laquelle vous êtes habitués, dans son intégralité. Cependant, l'actualité et la proximité des élections municipales nous poussent à mettre à votre disposition son éditorial pour alimenter les réflexions et les éventuels débats locaux. Veuillez accepter nos excuses et à bientôt pour la prochaine "Lettre" aussi dense que notre détermination à défendre l'École de la République laïque.

La Rédaction

- **Édito : L'égalité entre les êtres humains.** (Page 1)
- **Vu dans le journal : "ReSPUBLICA"** (Page 2 et 3)

Attention : Les titres soulignés et la plupart des images sont des liens vers une page internet ou vers un document. N'hésitez pas à cliquer sur ces éléments d'information.

Laïcité : VU dans ReSPUBLICA

Sous la direction de Eddy Khaldi, président de la Fédération Nationale des DDEN (Délégué départemental de l'Éducation nationale) et illustré par Thomi, est publié un ouvrage à destination des écoliers des écoles élémentaires. Les enseignants seraient inspirés de s'en saisir pour organiser des séances de présentation de la laïcité, afin que notre jeunesse comprenne que c'est un principe universel d'émancipation et de libération individuelle et collective. Cet ouvrage est publié par la Fédération nationale des DDEN et vendu au prix de 19 €.

École et laïcité

En introduction, il rappelle que l'école a le devoir de former des citoyens (Condorcet) dans le souci permanent de l'intérêt général et de transmettre une morale commune ou des valeurs communes. Précisons que la transmission de cette morale commune ou sa construction avec les élèves doit éviter le piège du relativisme ordinaire qui mettrait tout sur le même plan et où tout aurait la même valeur.

Ainsi est mis en exergue le préambule de la loi du 8 juillet 2013 : « *La refondation de l'école publique s'appuie sur une conception du citoyen et de la République. L'école... est un lieu d'enseignement laïque, d'émancipation et d'intégration de tous les enfants. C'est notre maison commune, vectrice de promotion et de justice sociale, lieu de transmission des valeurs de la République...* ». L'école laïque et gratuite n'est pas une institution lambda. Elle est le socle sur lequel repose la République, le socle qui garantit la liberté de conscience, le socle qui permet de rassembler les individus qui composent la société au-delà de leurs convictions spirituelles athée, agnostique ou religieuse. Parce que l'école s'appuie sur l'universalité, elle est par essence émancipatrice en permettant aux élèves de sortir des dépendances et déterminismes de toutes sortes.

Usage scolaire de cet ouvrage

Un schéma présente trois espaces dans lesquels s'applique le principe de la laïcité : sphère publique, sphère privée, espace civil. Les notions d'agent public et d'usager sont abordées.

Dans chaque planche de cette bande dessinée, des pictogrammes indiquent, de manière très pédagogique, si l'action concerne la sphère publique, la sphère privée, l'espace public, les discriminations, l'égalité homme-femme, la Charte de la laïcité. À tout moment, l'élève est renvoyé vers un lexique qui comprend des dizaines de mots.

Temps forts de l'histoire

De façon très ludique, différents moments des aventures de la bande de copains permettent de mettre en lumière, par le truchement de situations éducatives, la notion de laïcité avec un « Arbre de la Laïcité » plantée à l'initiative des responsables de la mairie, la séparation des Églises et du pouvoir politique ou administratif, la diversité des individus qui composent la société, le « vivre ensemble » auquel nous préférons le « faire société » ou le « faire République », la non-reconnaissance des religions tout en garantissant la liberté de culte...

Une situation permet de débattre des discriminations basées sur l'origine ethnique ou l'apparence physique, discrimination du fait des élèves eux-mêmes. Est abordé également le port de signes religieux à l'école.

L'accueil en mairie des élèves en visite est également l'occasion de lier laïcité et justice sociale.

Directeur de la publication :
Eddy KHALDI

Rédactrice en chef :
Martine DELDEM

Mise en page rédactionnelle :
Pierre MIMRAN



Des documents pour approfondir la connaissance sur la laïcité

En fin d'ouvrage, les documents sur la Charte de la laïcité avec ses 15 articles, des explications sur la France, qui est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale, sur la séparation des Églises et de l'État, sur la liberté de conscience, sur l'école laïque qui protège du prosélytisme et qui assure l'acquisition d'une culture partagée, sur la liberté d'expression permettent de prolonger la réflexion et de nourrir les débats entre les élèves.

Le rôle des enseignants qui, par leur devoir de neutralité, permettent aux élèves de s'ouvrir à la diversité des visions du monde, de dépasser les clichés et stéréotypes, est également mis en avant.

Bref, cet ouvrage serait utile entre les mains des enseignants pour préparer des séances sur le thème de la laïcité sans laquelle les valeurs de la République ne peuvent être préservées et ne peuvent prospérer.



En dehors de tout circuit commercial, découvrez le livret "Découverte de la laïcité" créé et édité par la Fédération nationale des DDEN. Il est disponible auprès de votre Union Départementale Fédérée. Faites le connaître : Cliquez sur les personnages pour découvrir son contenu.



Nos concours nationaux : Pour en savoir plus, cliquez sur les images.